

La lettre du maire

Pascal Beaudet

N°13 novembre 2006 Aubervilliers

zoom

LOGEMENT

L'Etat doit s'impliquer pour faire respecter le droit au logement pour tous



Le 9 novembre, les lycéens d'Henri Wallon ont fait part de leurs inquiétudes sur le problème du logement dans notre société lors d'une réunion des rencontres jeunesse.

Le soutien d'Aubervilliers aux mal-logés est sans faille. Le Foyer des jeunes travailleurs (FJT) a ainsi accepté il y a quelques mois, à la demande de la préfecture, d'héberger des familles de Saint-Denis évacuées d'un immeuble en ruine dépendant de la Direction départementale de l'Équipement (DDE). Sur la base de deux protocoles signés avec la préfecture servant de base à la recherche de solutions aux expulsés des Prés-Clos et de Saint-Denis, des hébergements provisoires ou définitifs ont été trouvés pour plus des deux tiers des familles, dont cinq dossiers des Prés-Clos traités par l'OPHLM.

Le 6 novembre dernier, j'étais reçu avec le maire de Saint-Denis par M. le Sous-Préfet suite à la décision unilatérale de l'Etat de considérer forclos ces protocoles. J'ai réaffirmé ma volonté de poursuivre le travail engagé avec toutes les parties concernées afin de trouver des solutions humainement acceptables aux personnes encore hébergées au FJT. J'ai pris acte des engagements de M. le Sous-Préfet à

transmettre cette demande à M. le Préfet et à réexaminer certaines situations bloquées. Pour autant, le problème de la pénurie de logements sociaux ne pourra être résolu avec les seuls efforts de notre ville.

Il doit reposer sur une volonté forte du gouvernement de faire appliquer la loi SRU, qui oblige les villes à respecter le quota de 20 % de logements sociaux et donne aux préfets la possibilité de se substituer aux maires défaillants.

« Squatter » ne peut pas être dans notre ville un moyen d'accéder à un logement social avant les autres demandeurs : rien ne justifie que dans une ville, où près d'un logement sur deux peut être qualifié de social, des personnes organisent l'occupation illégale de logements en attente d'attribution ou de travaux.

Rien ne justifie non plus de renoncer à la rénovation de certains quartiers par la démolition de logements devenus obsolètes et économiquement impossibles à mettre aux normes. Le respect des plus pauvres d'entre nous passe aussi par le droit d'avoir des logements de qualité ■

Le 8 décembre, ensemble pour la jeunesse

La problématique du logement se trouve aussi au cœur des préoccupations de la jeunesse. C'est ce que nous avons pu constater au cours des rencontres jeunesse qui se sont déroulées ces derniers mois. Ce pessimisme me pousse à réclamer plus que jamais de l'Etat un engagement en faveur d'un véritable service public du logement. Le logement représente pour les jeunes un important facteur d'insertion sociale, au même titre que la formation ou la lutte contre les discriminations.

Notre devoir est de donner à nos enfants toutes les possibilités pour qu'ils se réalisent, car ils sont notre avenir. C'est le sens des rencontres jeunesse lancées par la municipalité, et c'est sur ce thème que je vous invite à une grande soirée le 8 décembre prochain à l'Espace Fraternité ■

contact

Pascal Beaudet

*maire d'Aubervilliers,
vice-président de Plaine Commune*

Hôtel de Ville

2 rue de la Commune de Paris

93308 Aubervilliers cedex Tél. : 01 48 39 52 00

Courriel : pascal.beaudet@mairie-aubervilliers.fr

S'attaquer aux racines du

Le projet de loi sur la prévention de la délinquance, présenté au Sénat par Nicolas Sarkozy avant d'être débattu à l'Assemblée nationale, est inquiétant à plus d'un titre. D'abord, ce texte n'aborde jamais les causes réelles de l'aggravation de la délinquance, comme la dégradation des conditions de vie sociale d'une partie de plus en plus importante de la population. Il ne fait que renforcer un appareil répressif déjà en place et qui est loin d'avoir montré son efficacité. C'est du moins le sentiment de nombreux Albertivillariens que je rencontre et qui se plaignent de l'insécurité grandissante.

On ne peut d'ailleurs que douter de la réalité des statistiques en baisse régulièrement annoncées par le ministère de l'Intérieur beaucoup plus discret sur l'augmentation sensible des violences faites aux personnes. Et puis les habitants d'Aubervilliers savent combien il peut être difficile de faire enregistrer une plainte au commissariat. Ils doivent souvent se contenter d'une main courante qui n'entre pas dans le comptage des actes délictueux.

Un projet tout répressif et liberticide

Ensuite, le projet de Nicolas Sarkozy est dangereux pour les libertés car il instaure un contrôle social à tous les niveaux de la société, il stigmatise les jeunes des banlieues, les étrangers, les pauvres, les quartiers populaires et il encourage la défiance, la délation. Il va à l'encontre de tout ce que préconisent les professionnels des secteurs de la prévention et de l'éducation qui réclament les moyens nécessaires pour développer le travail d'insertion ou de réinsertion sociale, la médiation, l'aide à l'exercice de la responsabilité parentale...

La seule répression policière et judiciaire ne peut répondre aux problèmes de société comme le chômage, la pauvreté, les cités, « ghettos » de la misère. Dans ce contexte de dégradation des services publics, de conditions sociales particulièrement difficiles d'une part importante de la population, il faut promouvoir une autre politique de tranquillité publique qui passe par une éradication de l'insécurité sociale et de la précarité de la vie. S'attaquer durablement aux causes de la délinquance suppose de rendre possible pour

La loi Sarkozy sur la sellette lors du débat organisé par le Forum social local, le 24 octobre dernier.



tous l'accès aux droits et aux conditions de vie décentes dans tous les domaines de l'école, l'emploi, le logement, la santé, la culture, les loisirs, le sport... Dans le même temps, il importe de mettre tous les moyens pour la prévention, l'éducation et la mise en place de vraies mesures de réparation envers les victimes. Et bien sûr, il faut punir les auteurs d'actes délictueux à la mesure de leur gravité en faisant en sorte que lorsqu'il y a incarcération le remède ne devienne pas pire que le mal et que la réinsertion soit une priorité.

Les maires ne sont pas des shérifs

Le projet du ministre-candidat prévoit aussi de donner au maire un rôle de super shérif local, au mépris notamment de la confidentialité des dossiers traités par les travailleurs sociaux. Je ne peux pas et je ne veux pas être tout à la fois, policier, procureur, juge. J'ai une autre conception des missions d'élus local, garant de l'égalité d'accès de tous au service public, animateur du lien social et du vivre ensemble dans la ville.

J'ai voulu qu'Aubervilliers se dote d'une police municipale, de proximité, chargée de

Réhabilit

Même le Sénat, t...
politique du tout...
à son arrivée à l'...
Une mission sén...
vient de rendre s...
police de proxim...
rôle n'est pas de...
de jouer un rôle...
à l'intervention c...

mal



réprimer les infractions plus particulièrement liées aux incivilités. Ainsi la Police nationale pourra se consacrer davantage à sa mission d'assurer la sécurité des citoyens. La municipalité a mis en place un conseil local pour la sécurité et la prévention de la délinquance qui travaille très régulièrement avec tous les partenaires concernés.

Et je continuerai, pour les Albertivillariens, avec eux, à œuvrer pour une bonne coopération dans le respect du rôle de chacun, entre la Ville, la Justice, la Police et l'Education nationale. ■

ter la police de proximité

très favorable au gouvernement, met un sacré bémol à la répressif de Nicolas Sarkozy dont une des premières décisions Intérieur en 2002 avait été de supprimer la police de proximité. toriale constituée au lendemain des émeutes, il y a un an, es conclusions dont une consiste à « réactiver une véritable ité ayant la confiance de la population et des jeunes, dont le faire de la répression mais de rappeler et d'expliquer la règle de capteur d'informations et de réduire la fréquence du recours de la force publique ». Je n'ai rien à ajouter.

flash

Le 21 octobre, pose de la première pierre de la nouvelle résidence, sente des Prés-Clos.



Des logements de qualité accessibles à tous

C'est l'objectif premier du programme de construction de la résidence des Prés-Clos, dont les travaux viennent de commencer. Une grande part des réservations des logements en accession sociale est constituée d'Albertivillariens, notamment de locataires HLM, ce qui prouve la pertinence de ce projet. 44 logements viendront également renforcer le parc social de l'OPHLM, répondant ainsi à une orientation municipale forte et aux besoins de notre ville.

Les travaux de sécurisation et de rénovation se poursuivent.



Travaux au gymnase Robespierre

Lors de ma visite dans le quartier Robespierre-Cochennec-Péri le 5 octobre, j'ai pu constater l'état du gymnase Robespierre et les difficiles conditions d'utilisation pour les sportifs. C'est pourquoi j'ai aussitôt demandé aux services de la Ville de lancer des travaux de rénovation. Plusieurs opérations de remise en état sont donc en cours (peinture, électricité, maçonnerie, remplacement de portes) pour un montant total de 92 000 euros. Le gymnase sera fin prêt au début du mois de décembre.

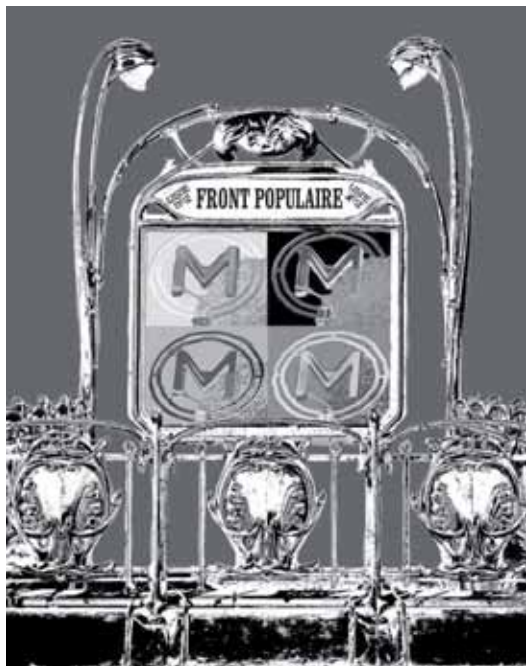
Elaboration du budget 2007

La municipalité a engagé la préparation du budget qui sera soumis au conseil municipal en mars 2007. Les premiers éléments montrent que nous serons conduits à travailler avec rigueur pour boucler un budget dont les recettes progressent moins vite que les dépenses en raison notamment du désengagement financier de l'Etat envers les collectivités locales. Pour autant, ce budget ne sera pas un budget de récession. Il prolongera les choix qui, depuis 2001, nous ont permis de maintenir et de développer le service public et de poursuivre les investissements sans alourdir la fiscalité locale.

Je veux que sa préparation soit toujours mieux partagée par les citoyens, et je prendrai avec mon adjoint aux Finances, Jean-Jacques Karman, et les élus de quartier, une série d'initiatives permettant de vous y associer.

Aménagement

Le « Front Populaire » au cœur de La Plaine



Alors que le métro devrait relier d'ici quelques années le cœur de La Plaine à la Ville de Paris, c'est tout un quartier (d'activités, de logements, de services, d'espaces verts) qui va émerger autour de la rue des Gardinoux. C'est pourquoi j'ai souhaité donner un nom symbolique à la place qui se situe à l'angle des rues Gardinoux et Proudhon, à la frontière d'Aubervilliers et de Saint-Denis, et qui accueillera prochainement la première station du prolongement de la ligne 12. La proposition de la nommer « Place du Front Populaire » a été adoptée par le conseil municipal le 19 octobre dernier. Je me félicite que cette période riche de conquêtes sociales, auxquelles la population d'Aubervilliers a grandement contribué, soit ainsi célébrée ■

Transversalité

Lancement d'une étude sur un pôle culturel et citoyen à La Maladrerie

Plusieurs équipements culturels municipaux sont regroupés dans le quartier de La Maladrerie : Renaudie, Capa, bibliothèque, studio John Lennon. Très fréquentés, ils rencontrent le problème de la dégradation de leur apparence extérieure, et d'un manque de lisibilité générale. A partir de ce constat,

j'ai proposé au bureau municipal de lancer une étude de faisabilité qui consisterait à mettre en place un pôle culturel et citoyen. Ce projet s'inscrit dans une dynamique de travail transversal et partenarial. Plusieurs secteurs municipaux seront impliqués : Culture, Jeunesse, Vie associative, Vie des quartiers, Politique de la ville. L'objectif est de donner une meilleure visibilité à ces structures et une cohérence de fonctionnement en s'appuyant sur le travail des acteurs sociaux du quartier, afin de favoriser les synergies et les complémentarités ■

L'espace Renaudie regroupé avec d'autres équipements du quartier au sein d'un pôle culturel et citoyen.



ANRU

Villette-Quatre-Chemins : c'est bien parti

Jeudi 9 novembre, j'ai défendu le dossier du quartier Villette-Quatre-Chemins devant le comité d'engagement de l'Agence nationale de renouvellement urbain. Qu'il s'agisse de la résorption de l'habitat indigne, de la création de locaux commerciaux et artisanaux, de la réfection de la piscine, de la réalisation du square Bordier, les demandes exprimées par la municipalité au nom des Albertivillariens ont été bien accueillies. Succès aussi et surtout pour la réhabilitation de la cité République tant attendue par les locataires. En effet, les responsables de l'ANRU ont pris l'engagement d'un pré-conventionnement pour commencer les travaux au deuxième trimestre 2007 ■

Au siège de l'Agence nationale de renouvellement urbain avec mes adjoints, Gérard Del-Monte et Evelynne Yonnet.



Vendredi 17 novembre

Aménagement. Signature de la vente de l'espace Rencontres.

Citoyenneté. Soirée d'accueil pour les nouveaux habitants.

Lundi 20 novembre

Aménagement. Désignation du projet lauréat pour l'aménagement du quartier Landy-Fillettes.

Mardi 21 novembre

Aménagement. Réunion de concertation sur la ZAC Landy.

Mercredi 22 novembre

Citoyenneté. Visite des locaux de Plaine Commune avec des lycéens d'Henri Wallon.

Prévention. Rencontre avec le Directeur départemental de la Sécurité publique.

Samedi 25 novembre

Droits des femmes. Journée contre les violences faites aux femmes.

Lundi 27 novembre

Culture. Conférence du Collège de France : « La Divine Comédie » par Carlo Ossola à l'église Notre-Dame-des-Vertus.

Mardi 28 novembre

Citoyenneté. Conseil communautaire.

Vendredi 1^{er} décembre

Santé. Journée mondiale de lutte contre le sida.

Mercredi 13 décembre

Commerces et animations. Inauguration du Marché de Noël, place de la Mairie.

Mercredi 13 et jeudi 14 décembre

Solidarité. Réception des chômeurs.

Jeudi 14 décembre

Citoyenneté. Conseil municipal.

rendez-vous

Vendredi 8 décembre

« Aubervilliers, fière de sa jeunesse »

A partir de 19 h à l'Espace Fraternité Soirée de restitution des rencontres jeunesse avec au programme : débat, vidéo, exposition, animations.